

TOURNOI 1-3 HANDICAP  
CHARTRES – 08 et 09 mai 2021  
REGLEMENT



**ORGANISATEUR**

C'Chartres Bowling

**GENERALITE**

Ce tournoi, homologué par la F.F.B.S.Q., est ouvert aux 24 premières triplettes inscrites. Il se joue Handicap et aucun remplaçant n'est admis.

Les règles fédérales seront appliquées pendant toute la durée du tournoi. Tout litige sera tranché par l'arbitre du tournoi ou le directeur de la compétition.

**HANDICAP**

Il sera fait référence au dernier listing paru à la date de la compétition. Pour chaque joueur, le handicap est calculé à 70% de la différence entre la moyenne du joueur du dernier listing 'colonne M) et 220 dans la limite de 70 quilles maximum.

**DEROULEMENT DU TOURNOI EN 2 PHASES**

Chaque joueur disputera 12 lignes : 6 lignes en individuel et 6 lignes en triplète.

Phase Individuel

Les triplettes sont réparties sur 3 tours. Les 3 joueurs d'une même triplète au même tour. Chaque joueur effectuera 2 séries de 3 lignes avec un décalage de 5 pistes après la première série.

Sur le total handicap de ces 6 premières lignes :

Un classement individuels A sera effectué avec le meilleur joueur de chaque triplète ;

Un classement individuels B sera effectué avec le second joueur de chaque triplète ;

Un classement individuels C sera effectué avec le moins joueur de chaque triplète.

Un classement des triplettes sera effectué sur le total handicap des 3 joueurs pour déterminer les poules du lendemain.

Phase Triplète

Remise à zéro des scores uniquement pour la triplète.

Les triplettes seront réparties dans 2 poules.

Les 24 triplettes feront 2 séries de 3 lignes avec un décalage de 5 pistes après chaque série.

Le classement triplettes sera effectué sur le total handicap des 6 lignes.

Cumul des lignes individuelles

Les classements individuels A, B et C seront effectués sur le total handicap des 12 lignes de chaque joueur.

**EGALITE**

En cas d'égalité, l'article 23 du règlement sportif est obligatoirement appliqué.

## **ENGAGEMENT**

Les droits d'engagement sont fixés à 189,00 € par triplette.

Seules les inscriptions accompagnées du règlement par chèque, et envoyées dans un délai de 15 jours et au mois 3 jours avant le début du tournoi seront considérées comme fermes.

Les chèques seront libellés à l'ordre de : **C'Chartres Bowling**.

Pour les inscriptions,

Adresse postale : RN10 le Bois Paris – 28630 Nogent-Le-Phaye

Tél : 02 37 31 61 98 (bowling de Chartres)

Port : 06 83 43 18 39 (Cédric Collignon)

Email : [cedric28bowling@aol.com](mailto:cedric28bowling@aol.com) ou [contact@bowling-chartres.com](mailto:contact@bowling-chartres.com)

## **HORAIRES**

Samedi 8h50 – Tour 1 : 8 triplettes

Reconditionnement

Samedi 12h20 – Tour 2 : 8 triplettes

Reconditionnement

Samedi 15h50 – Tour 3 : 8 triplettes

Dimanche 9h00 – Poule B : triplettes classées de 13<sup>ème</sup> à 24<sup>ème</sup>

Reconditionnement

Dimanche 13h30 – Poule A : triplettes classées de 1<sup>ère</sup> à 12<sup>ème</sup>

Podium vers 16h30

## **BILAN FINANCIER**

<b>Recettes</b>		<b>Dépenses</b>	
Engagements de 24 triplettes à 189€	4 536,00 €	Frais de lignage : 864 * 3,20€	2 764,80 €
Sponsors	150,80 €	Frais arbitrage : 2 * 45€	90,00 €
		Indemnités	1 400,00 €
		Frais organisation	432,00 €
<b>Total</b>	<b>4 686,80 €</b>	<b>Total</b>	<b>4 686,80 €</b>

L'organisateur se réserve le droit d'annuler le tournoi si le nombre de triplettes est inférieur à 24.

## **INDEMNITES**

	<b>Triplettes</b>	<b>Individuels</b>	<b>Individuels</b>	<b>Individuels</b>
		Finale A	Finale B	Finale C
1 <sup>er</sup>	290 €	85 €	65 €	55 €
2 <sup>ème</sup>	225 €	65 €	45 €	40 €
3 <sup>ème</sup>	180 €	50 €	35 €	30 €
4 <sup>ème</sup>	150 €	40 €	25 €	20 €